

Garantir toutes les subventions fédérales pour assurer l'avenir de nos forêts et de ses professionnels

Francine Stettler (UDC)

Les entreprises de bûcheronnage font face à divers défis dans notre canton. Ces entreprises peinent à rémunérer justement leurs employés et à garantir la sécurité du travail dans un marché du bois très tendu. Cette difficulté s'accroît lors de la coupe du bois sec, qui est nécessaire pour assurer la sécurité des chemins par exemple. Les dangers augmentent lors de la coupe de ces bois, mais aucune aide spécifique n'est actuellement mise en place pour les entreprises jurassiennes.

Dans ce contexte, il est important de se demander si le Canton utilise pleinement les aides fédérales disponibles pour appuyer le secteur forestier. Un tel soutien serait non seulement bénéfique pour les entreprises et les travailleurs, mais aussi pour la population qui pourrait profiter de forêts saines et bien entretenues.

Ainsi, le Gouvernement est invité à répondre aux questions suivantes :

- 1. Quelles démarches le Canton entreprend-il pour maximiser l'accès aux subventions fédérales dédiées à la filière bois ?**
- 2. Existe-t-il un plan d'action clair pour soutenir les entreprises forestières dans notre canton ?**
- 3. Quelle est la mission principale des employés de l'Office de l'environnement en ce qui concerne la gestion forestière ? Sont-ils encouragés à privilégier des actions concrètes sur le terrain en collaboration avec les gardes forestiers ?**
- 4. Combien d'employés de l'Office de l'environnement s'occupent du domaine des forêts ?**
- 5. Est-il possible d'envisager une réorganisation des priorités pour répondre aux besoins urgents des entreprises forestières et de leurs employés qui assurent quotidiennement l'entretien de nos forêts, souvent au péril de leur santé ?**
- 6. Est-ce qu'une convention collective est envisagée dans la branche ?**

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Francine Stettler (UDC)

Co-signataires

- Laurence Studer (UDC)
- Yves Gigon (UDC)
- Brigitte Favre (UDC)
- Didier Spies (UDC)
- Romain Schaer (UDC)
- Irmin Rais (UDC)
- Lionel Montavon (UDC)

- Alain Koller (UDC)

Intervention déposée officiellement le 04 décembre 2024